



# CLUB PHILATELIQUE BRAINOIS FLASH

BULLETIN MENSUEL – Septembre 2011 – 453

## PROCHAINES REUNIONS

PROCHAINE REUNION LE DIMANCHE 18 SEPTEMBRE ET  
2 OCTOBRE 2011, DE

### SOMMAIRE

- Page 1- Le mot du secrétaire  
2- Adresses utiles – Agenda  
3- Agenda suite. – Jeux-Concours – Petites annonces  
4- Le saviez-vous, préoblitérés typographiques de Belgique  
9- Réservation des catalogues pour 2012  
10 - Emission illicite – Bureau temporaire à Namur  
11 - Grand Prix de l'Art philatélique belge – Nouveaux distributeurs  
automatiques de vignettes d'affranchissement.  
12 - Convocation Assemblée Générale.

□ □ □ □ □

*En direct du Secrétariat,*

L'année philatélique se termine, nous voudrions remercier tous ceux qui ont apporté leur aide à la réussite de notre exposition Tintin : les monteurs de cadre, ceux qui ont mis la salle du Collège en ordre, l'équipe de Mademoiselle Minne dévouée comme à son habitude et enfin tous les exposants ainsi que les associations telles les Amis de Hergé, la BD belge et Monsieur Jean-Pierre Talbot.

Si un club « marche » c'est que tous les membres participent de tout leur cœur à toutes les manifestations et assistent aux réunions dominicales, cela encourage considérablement les dirigeants.

Le comité vous remercie.

La prochaine réunion ouvrira la nouvelle année philatélique, elle se déroulera le 4 septembre 2011 au Centre Culturel. Je rappelle que tout qui veut faire partie du comité rentre sa candidature au président.

A bientôt.

Votre Secrétaire  
W. Cloquet

## Adresses utiles

Président DUHAMEL Robert, Avenue des Erables 14, 1420 Braine-l'Alleud  
Tél. & Fax : 02 384 34 98 E-mail : robertduhamel@ayhoo.fr

Secrétaire CLOQUET William, Avenue des Erables 11, 1420 Braine-l'Alleud  
Tél : 02 384 70 63

Trésorier LAMBERT Michel, Avenue J. Bonaparte,12, 1420 Braine-l'Alleud  
Tél : 02 385 12 76 (après 19 heures)  
E-mail : michel.lambert49@hotmail.com  
N° de compte : **001-0034806-59**

□ □ □ □ □



## Agenda

Samedi 3 septembre 2011 de 9 à 16 heures,

Cercle Royal Philatélique de la Thudinie organise  
le samedi 3 septembre 2011 de 9 à 16 heures,  
Aux écoles de Gozée Là-Haut, Rue de Marchienne, 134a—6534 Gozée (Thuin)

### **Exposition et Bourse aux collectionneurs**

Philatélie—Cartes postales—Marcophilie—Numismatique  
Entrée gratuite—Parking aisé—Ascenseur.

□ □ □ □ □

Dimanche 4 septembre, de 9 à 16 heures

### **15<sup>ème</sup> Bourse toutes collections & Exposition HERGE**

Centre Culturel, Avenue des Combattants, 41 à Ottignies  
Philatélie – Cartophilie – Marcophilie – B.D. – Numismatique  
Bar & petite restauration – Tombola – Entrée gratuite.

□ □ □ □ □

Dimanche 4 septembre, de 9 à 16 heures

### **Bourse PhilATHelia 2011**

Institut Vauban, Avenue Vauban, 7800 Ath  
Philatélie – Cartes postales – Numismatique – B.D. – etc.  
Bar – Sandwiches – Entrée gratuite

□ □ □ □ □

Dimanche 11 septembre, de 9 à 17 heures

### **16<sup>e</sup> Grande Bourse des Collectionneurs**

Collège Sainte-Gertrude, Faubourg de Mons, 1 à 1400 Nivelles  
Philatélie – Cartophilie – Numismatique – Marcophilie – etc.  
Bar – Sandwiches – Entrée gratuite

□ □ □ □ □

Samedi 24 septembre, de 8,30 à 16 heures

### **6<sup>e</sup> Grande Bourse des collectionneurs**

Salle du Foyer des Haies, Place des Haies à Nalinnes  
Entrée gratuite- parking aisé – Bar - Sandwich

□ □ □ □ □

Samedi 8 octobre, de 9 à 17 heures

### 9<sup>e</sup> Grande Bourse des Collectionneurs

Centre Culturel « Action Sud », rue Vielle Eglise, 10 à Nismes-Viroinval

Philatélie – Cartophilie – Numismatique – B.D. –

Cartes postales – Marcophilie – Télécartes

Entrée gratuite – Parking aisé – Bar - Restauration

□ □ □ □ □

Dimanche 16 octobre,

### 37<sup>e</sup> Bourse philatélique et marcophile

Hôtel de Ville de Wavre

Entrée gratuite – Parking aisé

□ □ □ □ □

#### Jeux-concours

Réponses à la 9<sup>e</sup> épreuve : Senior

451 1a Croix Jaune et Blanche

1b Docteur Van de Putte

1c Timbre n° 2270

451 2a 175<sup>e</sup> anniversaire de la Bataille de Waterloo

2b Localité Waterloo, Mont-Saint-Jean

2c Timbre n° 2376

451 3a Centenaire de la FGTB

3b Triptyque de Dratz

3c Timbre n° 2788

451 4a Pédagogue Ovide Decroly

4b Né à Renaix

4c 23/07/1871

4d Timbres n° 2009 .... 3024

Classement et points :

FLAMANT Ch. 65 points 450 points

LAMBERT M. 65 points 410 points

BOSSE J.-Cl. 65 points 365 points

HAVAUX S. 0 305 points

Juniors : pas de participation

Je souhaite une bonne rentrée philatélique aux participants et l'espoir d'un plus grand nombre des membres aux Jeux-Concours pour 2012.

□ □ □ □ □



#### PETITES ANNONCES

**A vendre** : France \*\* complet de 1975 à 2004 et plusieurs séries et timbres avant 1975. Le tout sur albums Davo.

Prix : 1.735 €. Faire offre à Mr. Lowagie au GSM 0478 718 293

**A vendre** : Timbres de Belgique \*\* et complet de 1955 à 2004 et plusieurs séries et timbres avant 1955 en \*\*/\*. Le tout sur album Davo.

Prix : 1.036 €. Faire offre à Mr. Lowagie au GSM 0478 718 293.

## LE SAVIEZ-VOUS

### Les préoblitérés typographique de Belgique

Après la pré-oblitération par roulette, dès 1909, des surcharges typographiques ont été imprimées à Bruxelles et Anvers. Par la suite, Gand et Liège en 1912, Charleroi en 1923 et Verviers en 1929 utilisèrent ce procédé tout en maintenant la surcharge roulette. Les surcharges typographiques reproduisaient celles des roulettes, mais compte-tenu du sens d'introduction des feuilles sur la presse typo ne se présentent que dans les positions A et B.

Type A



Type B



Devant l'accroissement du volume d'envoi en nombre et les difficultés de fournir des timbres préoblitérés manuellement à la roulette, l'administration postale décida de généraliser les surcharges typographiques. L'ordre de service du 7 octobre 1930 uniformise la surcharge :

*Les timbres-poste, pré-oblitérés à la presse à imprimer, porteront à l'avenir uniformément la marque « Belgique-België » suivie du millésime. Ces figurines seront fournies aux différents bureaux qui interviendront dans le débit des timbres préoblitérés à l'avance. Elles devront faire l'objet de demandes distinctes, à introduire autant que possible en même temps que les demandes ordinaires. Il ne pourra plus être débité de valeurs annulées au moyen du timbre oblitérateur roulant, sauf en cas de nécessité absolue, notamment pour faire face à une commande imprévue et urgente.*

#### **1939, année de transition, surcharges hexagonales**

On observera que ces surcharges comportent un millésime comme les précédentes qui limite à un an avec une tolérance variable de un à un mois et demi la durée de validité des préoblitérés.

Cette règle est maintenue jusqu'en 1938, date à laquelle les surcharges passent d'annuelles à mensuelles.

Une surcharge hexagonale remplace la surcharge rectangulaire. Au texte Belgique-BELGIË 1938, on ajoute le mois en chiffres romains.

L'année 1939 est une année de transition. La surcharge de 1938 subsiste en janvier et en février avec adjonction d'un cor, emblème postal. Ces deux séries mensuelles sont les dernières avec la surcharge hexagonale. La validité des timbres était de trois mois.

Au début de 1939 sont émises trois valeurs : 2, 5 et 10c.. la surcharge est rectangulaire, la mention du pays disparaît, seuls subsistent l'année – 1939 et un cor. La validité de ces trois timbres recouvra celle de la série suivante.



### Une surcharge pour quinze ans

Dans le même temps, une nouvelle surcharge est mise en service. Dans un rectangle décrit ci-dessus, on remplace l'année par les limites de validité de part et d'autre du cor postal, I-I-39 et 31-XII-39. Ce modèle de surcharge sera maintenu jusqu'au 31-XII-54 avec, au cours des années, des variations de la durée de validité, donc du nombre de séries annuelles.



En 1951, un 20c. type lion héraldique est surchargé, c'est le seul préoblitéré belge en taille-douce.

Les timbres préoblitérés avec surcharge typographique comportent dans la marge des feuilles l'indication de leur validité :

« VALABLE JUSQU'AU 30 juin 1952-GELDIG TOT 30 JUNI 1952 »

### Préoblitérations avec modification de valeur

Dans un certain nombre de cas, la pré-oblitération appliquée en typographie est associée à une modification de la valeur faciale.

- 1929 « BRUXELLES1929BRUSSEL » 5c./30c. -5c./75c. et 5c./1,25
- 1931 « BELGIQUE1931BELGIË » 10c./60c.
- 1932 « BELGIQUE1932BELGIË » 10c./40c. et 10c./70c.
- 1933 « BELGIQUE1933BELGIË » 10c./40c. et 10c./70c.
- 1934 « BELGIQUE1934BELGIË » 10c./40c.
- 1937 « BELGIQUE1937BELGIË » 10c./40c.

Toutes ces surcharges sont imprimées feuille à feuille, elles sont exclusivement dans la position A

### **Préoblitération « Unigro »**

Les envois de catalogues avec le tarif des envois en nombre sont pratiquement les seuls qui utilisent les faciales les plus fortes de chaque série. Il arrive même que le poids corresponde à un échelon de tarif qu'il faut créer.

Parfois, les entreprises de vente par correspondance épuisent le stock de timbres préoblitérés existant. Il faut rapidement trouver une solution de remplacement. Il est important que les catalogues soient expédiés simultanément. Bien entendu, pour faire face à ces situations, l'administration postale est conduite à des créations spécifiques d'affranchissements dits préoblitérés qui par la suite, constituent des raretés.

En août 1953, la firme Unigro édite son nouveau catalogue à 700.000 exemplaires. On est très loin du seuil de mille envois en nombre !

Le port étant fixé à 60c., aucun timbre de la série en cours ne correspondait à cette valeur, il fallait coller au moins deux timbres – 40 et 20c. – sur chaque envoi.

Par ordre de service du 1<sup>er</sup> septembre 1953, les bureaux de poste implantés dans l'entreprise furent autorisés à pré oblitérer des timbres-poste de la série courante, le 60c. lion héraldique lilas. Les roulettes à main n'ayant plus cours, les timbres-poste furent préoblitérés par une machine à oblitérer. Il s'agit d'une oblitération normalement utilisée pour l'annulation des timbres sur les paquets importants ou les grandes enveloppes. Elle se compose de six lignes ondulées en alternance avec un cachet à date de « St NIKLAAS ».

Plus tard, l'autorisation spéciale fut renouvelée à six reprises. Le poids des catalogues augmentant, on utilisa les 1 F. rose et 1,20 F. sépia.

En 1955, huit-cent timbres préoblitérés à 40c. manquèrent pour l'expédition de catalogues plus légers. On utilisa des timbres-poste préoblitérés comme en 1953 à la machine à oblitérer.

Les documents complets sont rares, les timbres isolés sont sans valeur particulière. La firme Unigro utilisait pour ses envois une seule qualité de papier de couleur crème doublé de blanc pour les bandes pour imprimés. les adresses sont soit imprimées à l'encre violette, exceptionnellement écrites à la main. L'histoire de ces oblitérations a été publiée en 1957 par H. Bruwière & C.B. Van Damme.

### Une année mixte : 1954

La série des cinq timbres émis au début de 1954 comporte la surcharge avec indication de validité « 1-I-54 – 31-XII-54 ». deux timbres-poste ont été surchargés d'une nouvelle valeur, 20c/65c brun et 20c/90c bleu.

Dans ces deux surcharges, la valeur initiale est barrée de trois traits.

La même, une nouvelles surcharge est mise en service. Les deux dates sont remplacées par deux millésimes consécutifs, « 1954-1955 » avec au centre le cor postal, neuf séries de ce type furent émises de 1954 à 1963. Le nombre de timbres par série varie de sept à quinze pour celle de 1961-62. Dans cette dernière figurent deux timbres surchargés 15c/30c et 20c/30c gris au type lion héraldique. Le rectangle contenant le cor postal et les deux dates est réduit à un carré. Ce sont les derniers préoblitérés avec changement de la valeur faciale.



### 1963-1966 : surcharge annuelle

A partir de 1963, la surcharge est réduite à un encadré comportant le cor postal et l'année de validité des timbres préoblitérés.



L'ordre de service du 22-09-1964 indique « A la suite d'une décision de l'Autorité supérieure, le nombre minimum d'envois affranchis au moyen de timbres-poste oblitérés à l'avance, à déposer au guichet d'un bureau de poste, a été ramené à 500 ».

## Timbres à validité permanente

Une décision ministérielle de février 1961 confère à tous les timbres-poste belges émis après cette date et à ceux en cours à cette date une validité illimitée dans le temps. Pour les timbres préoblitérés, cette validité permanente ne date que de 1966. Cette décision conduit la poste belge à supprimer la date sur les timbres préoblitérés. La surcharge se réduit à un rectangle aux coins coupés encadrant un cor postal. Cette série sera maintenue jusqu'à la disparition des préoblitérés. Depuis 1951 jusqu'en 1990, ce sont des timbres au type Chiffre sur Lion héraldique qui sont surchargés.



## Des chants d'oiseau pour terminer

En 1986, apparaît une nouvelle série de timbres au type Buzin, du nom de son concepteur. Cette série remplace le lion héraldique avec une période de recouvrement de 1986 à 1990.

La série Buzin a pour figurine des oiseaux présentés dans leur milieu naturel. la surcharge est identique à celle de la série Lion héraldique avec une particularité, pour certaines valeurs, la position du cor de poste a été inversée : pavillon à droite, embouchure à gauche et inversement. Cette série et une partie de la précédente présentent des variétés de gommages et de papier où il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver.



Le livre(\*) qui leur a été consacré est une mine de renseignements illustrés par une remarquable iconographie.

(\*) Catalogue officiel des timbres préoblitérés de Belgique, par la CPBNTS : Galerie du Centre, bureau 343 rue des Fripiers, 17 à 1000 Bruxelles

C'est une collection que l'on peut encore aborder avec de modestes moyens, on trouve des lots dans les ventes par correspondance.

□ □ □ □ □

# Réservation des catalogues 2012

Je soussigné ....., membre n° .....réserve et commande le (ou les) catalogue (s) suivant (s) :

.... Catalogue Officiel de Belgique 2012

.... Officiële Belgische Catalogus 2012

(parution prévue pour fin 2011.)

Y. & T. –

.... Tome 1 France 2012 (septembre 2011)

.... Tome 1 bis Monaco, Andorre, N-Li., Europa 2012 (sept.2011)

.... Tome 2.1 Colonies françaises 2011

.... Tome 2.2 Pays indépendants d'Afrique de A à L + Cambodge et Laos 2006

.... Tome 2.3 Pays indépendants d'Afrique de M à T + Vanuatu et Vietnam 2008

.... Tome 3.1 Europe de l'Ouest d'Allemagne à Epire – 2006

.... Tome 3.2 Europe de l'Ouest de Espagne à Luxembourg – 2008

.... Tome 3.3 Europe de l'Ouest de Portugal à Yougoslavie – 2009

.... Tome 4.1 Europe de l'Est de Albanie à Pologne – 2010

.... Tome 4.2 Europe de l'Est de Roumanie à Ukraine – 2011

.... Tome 5.1 Pays d'Outremer de Abou Dhabi à Burundi – 2011

.... Tome 5.2 Pays d'Outremer de Caïmanes à Dominicaine – 2006

.... Tome 5.3 Pays d'Outremer de Dominique à Guatemala – 2006

.... Tome 5.4 Pays d'Outremer de Guinée-Bissau à Lesotho – 2008

.... Tome 5.5 Pays d'Outremer de Liban à Nyassaland – 2008

.... Tome 5.6 Pays d'Outremer de Océan Indien à Samoa – 2009

.... Tome 5.7 Pays d'Outremer de Seychelles à Zouloulouland - 2010

Y. & T. – .....

.... Dallay – France 2011/2012

.... Monaco, Andorre et Terres polaires 2011/2012

.... Michel – Deutschland Brief Katalog 2012

.... Prifix - Luxembourg 2012

**NB. Les prix et volumes disponibles ne sont pas connus au moment de cette mise en page.**

Pour plus de renseignements, veuillez-vous adresser à Melle Minne.

Je verse la somme de € 10,00 par catalogue réservé, soit ..... x € 10,00 = .....  
€ au compte 001-0034806-59 avec la mention CATALOGUE 2012 pour le 2 octobre 2011 au plus tard.

## **UNION POSTALE UNIVERSELLE**

Berne, le 6 décembre 2010  
Circulaire du Bureau international 287  
Russie (Fédération de) – Contrefaçon de timbres-poste

Madame, Monsieur,

L'opérateur désigné de la FÉDÉRATION DE RUSSIE me prie d'informer les Pays membres de l'UPU que, selon les informations dont dispose son pays, des timbres portant le nom de «Kalmykia» et «Mordovia» circulent librement et sont vendus dans certains pays étrangers, notamment aux Pays-Bas.

L'opérateur désigné russe n'a pas émis les timbres-poste susmentionnés et ne prévoit pas de le faire. Ces timbres-poste ont été émis de manière illicite et doivent être considérés comme des produits de contrefaçon.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

K.J.S. McKeown  
Directeur du développement des marchés.



### **BUREAU DE POSTE TEMPORAIRE à NAMUR**

Un souvenir philatélique, un timbre et une oblitération spéciale sur le thème de l'hirondelle de fenêtre seront disponible le samedi 8 octobre 2011 à l'Espace Beffroi, rue du Beffroi, 11 à 5000 Namur.

De 10 à 16 heures, un bureau de poste temporaire sera organisé sur place permettant aux passionnés d'acquérir les œuvres du peintre animalier André Buzin, bien connu des philatélistes pour la réalisation de plus de 300 illustrations de timbres-poste sur le thème de la nature.

Une exposition thématique permettra également aux visiteurs de découvrir la création d'un timbre, de l'esquisse à la planche finale, par la présentation de nombreuses illustrations, croquis préparatoires et maquettes.

Des collections de timbres et souvenirs Nature d'André Buzin réalisés pour 6 pays dont principalement la Belgique et d'agrandissements de timbres de la collection sur nos oiseaux seront aussi exposés.



## Le plus beau timbre émis en 2010

En février 2011, les philatélistes étaient invités à choisir les plus beaux timbres de 2010, les votes ont été pris en considération dans l'élection finale des « Grands Prix de l'Art philatélique belge ».

Voici le palmarès :

1<sup>er</sup> prix : feuillet complet « 25 années de philatélie de haut vol »

2<sup>e</sup> prix : feuillet complet « Les Primitifs flamands »

3<sup>e</sup> prix : feuillet complet « Régions belges ».

Cinq participants ont été tirés au sort parmi les réponses.



## DISTRIBUTEURS POSTAUX AUTOMATIQUES

Depuis mai 2011, bpost a installé des distributeurs en self-service, accessible entre 6 et 23 heures dans quatre bureaux : Bruxelles-De Brouckère, Anvers Gare centrale, Bruges Grand Place et Liège Perron.

Les appareils permettent de peser et affranchir les lettres et paquets et / ou d'acheter des vignettes d'affranchissement.

Il existe deux sortes de vignettes :

- Une vignette pour les envois nationaux : le *poisson-clown à collier*
- Une vignette pour les envois internationaux (Europe ou reste du monde avec illustration de deux *poissons Papillon jaunes* + une bande bleue A PRIOR ).

Les collectionneurs qui souhaitent acheter ces vignettes à la pièce doivent donc faire appel à un des quatre distributeurs automatiques en service.



## BRAPHIL '11

Lors de l'exposition compétitive régionale du Brabant, notre membre R. von Felten a obtenu 82% soit une médaille de vermeille pour sa collection « Les centres d'instructions des militaires dans le Nord de la France » en classe d'histoire postale.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

La collection du club « La poste à Braine-l'Alleud de 1795 à nos jours » a obtenu un diplôme en classe d'histoire postale également.

Nos remerciements irons à tous les bénévoles, aux généreux donateurs de prix spéciaux et qui ont contribué ainsi à la réussite de cette belle manifestation.



## Assemblée Générale du 18 septembre 2011

Centre Culturel, rue Jules Hans, 4 à 1420 Braine-l'Alleud

### CONVOCAATION

Ordre du jour :

- 1 - Allocution du président, Monsieur Duhamel
- 2 - Rapport moral du Secrétaire, Monsieur Cloquet
- 3 - Rapport financier du Trésorier, Monsieur Lambert
- 4 - Rapport des Vérificateurs aux comptes
- 5 - Elections, réelections, démissions, et admission de nouveaux membres du comité
  - A) Sortants et rééligibles :
    - Monsieur R. Duhamel, président
    - Monsieur M. Vanderbeck, vice-président
    - Monsieur R. Aeck, commissaire
    - Monsieur W. Cotton, commissaire
    - Monsieur L. Harpigny, commissaire
    - Monsieur M. Pays, bibliothécaire
    - Mademoiselle J. Rommelaere, adjointe au matériel.
  - B) Démissionnaire :
    - Néant
  - C) Admissions de nouveaux membres du comité (\*) :
    - Néant
- 6 - Désignation des Vérificateurs aux comptes pour l'année 2012
- 7 - Divers (\*\*)
- 8 - Remise des assiduités
- 9 - Remise des prix du Jeu-concours 2011
- 10- Renouvellement des cotisations pour 2012.

□□□□□□□□

\* Les candidatures doivent être adressée par écrit au président.

\*\* Les questions doivent également être introduites par écrit.

Au président pour le 8 septembre 2011 au plus tard à son adresse :  
R. Duhamel, Av. des Erables 14 à 1420 Braine-l'Alleud